

RÈGLEMENT DU VIDE GRENIER

Votre inscription implique l'acceptation du règlement suivant :

Article 1 Le vide grenier organisé par les 7 Animés est ouvert aux non professionnels. Votre inscription ne sera effective qu'après réception du coupon ci dessous dûment complété et accompagné des pièces justificatives demandées et du paiement.

Article 2 Le prix de l'emplacement est fixé à 5 euros le mètre linéaire (emplacement 2 mètres minimum et 8 mètres maximum). Aucun véhicule ne pourra stationner sur les emplacements. Un parking est prévu à cet effet. Aucun véhicule ne pourra accéder au lieu avant 18h00.

Article 3 Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, etc.....)

Article 4 Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. Les organisateurs sont seuls habilités à le faire.

Article 5 Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne pourraient être tenus responsables, notamment dans le cas de perte, vols, casse ou détérioration.

Article 6 Il est formellement interdit de vendre des pièges à mâchoires, des armes de poing, des armes à feu et des produits alimentaires.

Article 7 Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

Article 8 L'accueil des exposants est ouvert à 7h et ils doivent être installés pour 8h30. Les emplacements qui ne seraient pas occupés à 9h ne seront plus réservés et pourront être éventuellement attribués à d'autres exposants. Les sommes versées resteront acquises aux organisateurs à titre d'indemnités.

Article 9 L'association se réserve la vente de boissons et la restauration. Il n'y a pas de tarifs exposants à la buvette.

Article 10 Aucun matériel d'exposition ne sera fourni par les organisateurs. Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

Article 11 Les organisateurs se réservent le droit d'annuler en cas de fortes intempéries.

Article 12 Aucun invendu ne pourra être laissé sur place ni devant le portail d'entrée de l'école sur la route de Blagnac.

Retrouvez le règlement sur www.7animés.fr

Date: 27 mai 2018 Ouverture public: 9h - 18h Lieu de vente: Ecole élémentaire 7 deniers Organisateur: 7 animés

INSCRIPTIONS

Le mercredi 16 mai entre 17h30 et 20h00 à l'école élémentaire des 7 deniers
110, route de Blagnac - 31200 TOULOUSE - Accès rocade : sortie n°30 - 7 deniers BUS L1

En cas d'empêchement et sous réserve de places disponibles, vous pouvez vous inscrire entre le 17 et le 23 mai inclus aux ATELIERS JOB (1er étage) 105, route de Blagnac (Tout dossier incomplet sera rejeté).

À remplir en majuscules

Nom et prénom du vendeur..... Profession

Adresse.....

Mail Téléphone

Emplacement 2 mètres minimum et 8 mètres maximum. Prix: 2 mètres = 10€ , le mètre supplémentaire 5€

Taille emplacement souhaité = nombre de m _____ X 5€ = _____ €

Pièces à fournir : Photocopie recto verso carte identité, règlement par chèque libellé à l'ordre de association 7 animés, liste et description des objets mis en vente.

Je soussigné(e) atteste par la présente l'exactitude des renseignements inscrits ci-dessus et déclare n'exposer que deux fois par an dans les vides greniers. (Article L310-2 du code du commerce)

Signature